Les droits humains au Burundi dans un contexte de trêve fragile

Le Soir, 6/07/2023 Carte blanche Par Alejandra Mejia Cardona, responsable Afrique centrale et prÃ©vention des conflits Ã la Commission Justice et Paix Alors que les principaux enjeux de paix et dÃ©mocratie dans la rÃ©gion des Grands Lacs semblent se jouer en RD Congo, les risques de rÃ©surgence des conflits passÃ©s progressent insidieusement au Burundi. Les Ã©lections lÃ©gislatives de 2025 pourraient Ã©branler un semblant dâ€™apaisement.

Dans son discours dâ€™investiture en 2020, le prÃ©sident du Burundi, Ã‰variste Ndayishimiye, a manifestÃ© une volontÃ© d mise en place de rÃ©formes garantissant, entre autres, la bonne gouvernance, la libertÃ© dâ€™expression, la protection des droits humains et la lutte contre la corruption et lâ€™impunitÃ©. Ces propos contrastaient avec sa campagne Ã©lectorale, placÃ sous le signe de la continuitÃ© des politiques du prÃ©sident sortant, Pierre Nkurunziza, quâ€™il comparait Ã Â«Â MoÃ¯seÂ Â» Â«Â guide permanentÂ Â» du pays. Depuis son Ã©lection, E. Ndayishimiye a rÃ©itÃ©rÃ© ses engagements afin de sortir le Bu de lâ€™isolement, cette fois-ci au travers de son ministre des Affaires Ã©trangÃ¨res Albert Shingiro. Le chef de la diplomatie burundaise sâ€™est ainsi attaquÃ© Ã la lourde tÃ¢che de remettre le Burundi sur une scÃ¨ne rÃ©gionale et internationale dont avait Ã©tÃ© rejetÃ© avec fracas aprÃ¨s la crise de 2015. Comment faire oublier ces centaines de BurundaisÂ·esÂ qui ont payÃ© de leur libertÃ©, voire de leur vie, leur opposition au troisiÃ¨me mandat de feu P. NkurunzizaÂ ? Oublier, impossible. Mais sur lâ€™Ã©chiquier politique international, oÃ¹ les intÃ©rÃªts Ã©conomiques jouent bien souvent le rÃ´le principal, aucun souve peut rÃ©sister Ã une promesse de changement. AprÃ¨s plus dâ€™un an de consultations et de dialogue politique avec les membres de lâ€™UE, le Burundi parvient Ã faire approuver sa feuille de route proposant des rÃ©formes en faveur des droits humains et de la bonne gouvernance et de lâ€™Ã‰tat de droit. Le 08 fÃ©vrier 2022, le Conseil europÃ©en lÃ¨ve les sanctions Ã©conomiques prises en 2016 au titre de lâ€™article 96 de lâ€™accord de partenariat de Cotonou. La suspension de lâ€™aide financiÃ¨re directe Ã lâ€™administration burundaise est alors abrogÃ©e. Â«Â La dÃ©cision de levÃ©e des restrictions qui a Ã© aujourdâ€™hui est lâ€™aboutissement du processus politique entamÃ© lors des Ã©lections gÃ©nÃ©rales de mai 2020, qui app lueur dâ€™espoir Ã la population du BurundiÂ Â», peut-on lire dansÂ un communiquÃ© du Conseil. Dans le mÃªme communiq lâ€™UE insiste sur Â«Â les dÃ©fis qui subsistent encoreÂ Â» et sur Â«Â les nouveaux progrÃ¨s qui seraient bÃ©nÃ©fiquesÂ Â» accomplir par la mise en Å“uvre de la feuille de route. SelonÂ le rapport de fÃ©vrier 2023Â publiÃ© par lâ€™Initiative pour les d humains au Burundi (IDHB), on a pu constater en 2022 une diminution des assassinats politiques, des disparitions forcÃ©es et des cas de torture. Ces constats sont Ã prendre avec des pincettes, compte tenu de la difficultÃ© existante pour la collecte de ces informations. IDHB a saluÃ© Ã©galement les mesures administratives prises contre les autoritÃ©s provinciales et locales accusÃ©es de corruption et de dÃ©tournement des fonds. Cependant, elle regrette, dans son rapport, lâ€™absence de condamnation des violations des droits civiques et politiques commises par les mÃªmes autoritÃ©s. Des signes positifsâ€¦ envoyÃ©s sous la pression Le gouvernement burundais a montrÃ© des signes positifs, selon la communautÃ© internationale, en libÃ©rant plusieurs journalistes, des dÃ©fenseurÂ·euses des droits humains et des prisonnierÂ·Ã¨res politiques. Des signes positifs, certes, qui ont tout de mÃªme demandÃ© une pression sans relÃ¢che des OSC (Organisations de la SociÃ©tÃ© Civile) europÃ©ennes, des chancelleries, de la diaspora burundaise et dâ€™autres institutions. Ce fut le cas, par exemple, pour la rÃ©cente libÃ©ration de cinq dÃ©fenseurÂ·euses des droits humains qui avaient Ã©tÃ© accusÃ©Â·es de faits de Â«Â rÃ©bellion, atteinte Ã la sÃ»retÃ© intÃ©rieure de lâ€™Ã‰tat et au bon fonctionne finances publiquesÂ Â». HÃ©las, le cas de la journaliste Floriane Irangabiye, condamnÃ©e Ã 10 ans de prison aprÃ¨s un procÃ¨s trouble, a de quoi entretenir une certaine mÃ©fiance face aux discours dâ€™ouverture du gouvernement. En avril 2023, lâ€™arrestation de lâ€™ex-Premier ministre Alain-Guillaume Bunyoni pour atteinte Ã la sÃ©curitÃ© de lâ€™Ã‰tat (1) a Burundi sous le feu des projecteurs. Bien quâ€™il sâ€™agisse en partie dâ€™une stratÃ©gie de rÃ©Ã©quilibrage du pouvoir a CNDD-FDD (2), lâ€™arrestation de lâ€™ancien patron de la police nationale est un geste fort vis-Ã -vis des Â«Â gÃ©nÃ©rauxÂ Toutefois, il nâ€™est pas poursuivi pour sa possible implication dans les violations des droits humains commises avant et aprÃ¨s 2015. Vers le changementÂ : entre promesses et rÃ©alitÃ© LÃ oÃ¹ certainÂ·es espÃ¨rent un vÃ©ritable changement d cap, dâ€™autres dÃ©noncent un changement rhÃ©torique. Le rÃ©trÃ©cissement de lâ€™espace civique et dÃ©mocratiqueÂ rÃ©alitÃ©. Les OSC progressent dans leurs missions avec prudence, par crainte dâ€™Ãªtre radiÃ©es et les journalistes craigne quant Ã eux, de perdre leur accrÃ©ditation. Lâ€™approche des Ã©lections lÃ©gislatives en 2025 et prÃ©sidentielles en 2027 p sonner le glas dâ€™un semblant de trÃªve sociale instaurÃ©e ces derniÃ¨res annÃ©es. Le risque de retour vers un nouveau cy de violences nâ€™est pas Ã exclure. Lâ€™impunitÃ© et la corruption sont systÃ©miques et nourrissent des conflits latents de date. Lâ€™opposition politique et les initiatives de contestation citoyenne sont dÃ©munies face Ã au CNDD-FDD, qui garde la mainmise sur toutes les juridictions de lâ€™Ã‰tat. De la magistrature Ã la sÃ©curitÃ© nationale, en passant par les mouvemen jeunesse et lâ€™administration des collines, lâ€™Ã‰tat est infÃ©odÃ© au parti au pouvoir.Â Dans la mÃªme logique, le travail (Commission VÃ©ritÃ© et RÃ©conciliation) est accusÃ© de manque dâ€™impartialitÃ©. Pourtant, lÃ oÃ¹ il nâ€™y a pas de vÃ sÃ©paration des pouvoirs, on ne peut parler ni de bonne gouvernance ni dâ€™Ã‰tat de droit. Au stade actuel les conditions ne sont pas encore rÃ©unies pour la future organisation dâ€™Ã©lections transparentes, crÃ©dibles et apaisÃ©es.Â De surcroÃ®t, dÃ©pit des amÃ©liorations observÃ©es ces derniÃ¨res annÃ©es, des OSC nationales et internationales continuent Ã faire Ã©ta de cas de torture, dâ€™enlÃ¨vements, de viols, de disparitions forcÃ©es, dâ€™exÃ©cutions extrajudiciaires et de dÃ©tentions arbitraires. Ã€ titre dâ€™exemple,Â durant le mois de mai 2023, ACAT-Burundi[3] a dÃ©comptÃ© 19 cas dâ€™assassinats, 2 c dâ€™enlÃ¨vements, 14 cas dâ€™arrestations arbitraires et 10 cas dâ€™atteintes Ã lâ€™intÃ©gritÃ© physique. Cela sans oubl mÃ©canismes dâ€™obstruction du gouvernement Ã lâ€™encontre des enquÃªtes internationales. Lâ€™interdiction dâ€™accÃ Ã©mise contre le Rapporteur de lâ€™ONU pour les droits humains au Burundi en est la parfaite illustration. Retoursâ€¦ volontairesÂ ? Le gouvernement burundais invoque un autre argument fort pour redorer son image auprÃ¨s des bailleurs de fonds internationauxÂ : le nombre de rapatriements des Burundais et Burundaises en exil. Dâ€™aprÃ¨s Martin Nitereka, ministre de lâ€™IntÃ©rieur, de la SÃ©curitÃ© publique et du DÃ©veloppement communautaire, le nombre de retours volontaires sâ€™Ã©lÃ¨ve Ã 200.000 personnes depuis 2017. Les statistiques des retours volontaires ont Ã©tÃ© favorables Ã la levÃ©e de sanctions en fÃ©vrier 2022 par lâ€™UE. Or, la gÃ©nÃ©ralisation de la notion de retour Â«Â volontaireÂ Â» laisse Ã dÃ©sirer. U

nombre de BurundaisÂ·es rÃ©fugiÃ©Â·es en Tanzanie ont Ã©tÃ©Â rapatriÃ©Â·es de forceÂ aprÃ¨s avoir fait lâ€™objet de viola
flagrantes de leurs droits humains. CertainÂ·es nâ€™ont pas eu dâ€™autre choix du fait de lâ€™aggravation des conflits dans l
voisins. Dâ€™aprÃ¨s lâ€™ONU il y aurait encore 256 779 BurundaisÂ·es en exil dans la rÃ©gion. Ces chiffres sont sensiblemen
plus importants, Ã©tant donnÃ© le nombre de dÃ©parts et de retours qui ne passent ni par lesÂ procÃ©dures officielles ni par
lâ€™enregistrement auprÃ¨s du HCR. Les campagnes de rapatriement menÃ©es, par exemple au Rwanda, et les discours
accueillants du gouvernement se heurtent Ã la mÃ©fiance des candidatÂ·es au retour, qui mettent en doute les garanties
sÃ©curitaires, jugÃ©es insuffisantes. De part et dâ€™autre des pays frontaliers du Burundi, des rÃ©fugiÃ©Â·es ont signalÃ© d
incursions dâ€™intimidation desÂ ImbonerakureÂ dans les camps des rÃ©fugiÃ©Â·es. Ce mouvement de jeunesse affiliÃ© au C
FDD ferait pression sur les opposantÂ·es politiques et les dÃ©fenseurÂ·euses des droits humains en exil, pour quâ€™ils et elles
adhÃ¨rent entiÃ¨rement au parti au pouvoir. La rÃ©installation et rÃ©intÃ©gration des rapatriÃ©Â·es dans leurs communautÃ©s
reprÃ©sentent un dÃ©fi colossal. En effet, le Burundi reste meurtri par lâ€™insÃ©curitÃ© alimentaire, le chÃ´mage, lâ€™accap
des terres, les faibles taux de scolaritÃ©, les conflits fonciers et lâ€™extrÃªme pauvretÃ©. Cette situation gÃ©nÃ©rale, conjugu
lâ€™instrumentalisation politique des jeunes et des appartenances ethniques, est propice Ã la rÃ©surgence des conflits passÃ©
et en cours. De plus, les discours de haine se normalisent, vÃ©hiculÃ©s par certaines figures politiques, mÃ©diatiques et par
les rÃ©seaux sociaux. La cohÃ©sion nationale, indispensable Ã la consolidation dâ€™une paix durable au Burundi, reste fragile
dans un tissu social qui a Ã©tÃ© mis Ã rude Ã©preuve durant plusieurs dÃ©cennies. La vigilance reste de mise Dans un mond
oÃ¹ les crises internationales de tout genre se bousculent, les enjeux nationaux de certains pays semblent tomber aux
oubliettes. Câ€™est, en tout cas, le sentiment dâ€™un grand nombre de Burundais et Burundaises, qui voient lâ€™actualitÃ© d
pays Ã©clipsÃ©e par celle des guerres lointaines ou par les conflits armÃ©s ou diplomatiques qui se dÃ©roulent dans les pays
voisins. Les conflits au Soudan, en Ukraine et dans la RD Congo y sont actuellement pour quelque chose. Or, les
nombreux cycles de violence qui ont touchÃ© le Burundi ont dÃ©montrÃ© Ã quel point sa stabilitÃ© et celle de la sous-rÃ©gion
des Grands Lacs sont Ã©troitement liÃ©es. Câ€™est lâ€™une des raisons pour lesquelles le Burundi ne devrait, en aucune
circonstance, Ãªtre rayÃ© de la liste des prioritÃ©s de la communautÃ© internationale. Notamment de celle de la Belgique qui,
en tant que membre de lâ€™Union europÃ©enne, fait partie des Ã‰tats garants des Accords dâ€™Arusha pour la paix et la
rÃ©conciliation au Burundi signÃ©s le 28 aoÃ»t 2000. Nous devons faire preuve de vigilance en ce qui concerne les
garanties sÃ©curitaires promises par le gouvernement aux candidatÂ·es au retour, afin que ces dernierÂ·Ã¨res puissent
retourner sans crainte pour leur intÃ©gritÃ© physique. De plus, dans ce nouveau contexte dâ€™ouverture, la Belgique et lâ€™U
doivent sâ€™assurer que les fonds destinÃ©s Ã la coopÃ©ration au dÃ©veloppement bÃ©nÃ©ficient directement aux citoyens
citoyennes du pays. Il est tout aussi indispensable de soutenir les initiatives des organisations de la sociÃ©tÃ© civile locales
qui Å“uvrent pour la paix et pour la dÃ©fense des droits humains. Nous, citoyens et citoyennes, pouvons aussi encourager
les mÃ©dias et nos reprÃ©sentantÂ·es politique Ã rester alertes sur ce qui se passe au Burundi. Au-delÃ de toute
considÃ©ration gÃ©opolitique, il y a une raison qui ne pourrait jamais rester dans lâ€™ombreÂ : le droit inaliÃ©nable Ã la vie, Ã
dignitÃ© et Ã la paix de tous les Burundais et Burundaises. Y compris les citoyens et citoyennes qui ont Ã©tÃ© forcÃ©Â·es Ã l
et qui attendent, parfois avec un espoir indÃ©fectible, que les conditions soient rÃ©unies pour ouvrir de nouveau les portes
de leurs maisons. (1)Â Il a Ã©tÃ© Ã©galement arrÃªtÃ© pour atteinte au bon fonctionnement de lâ€™Ã©conomie nationale et p
prise illÃ©gale dâ€™intÃ©rÃªt. Cette arrestation a Ã©tÃ© prÃ©cÃ©dÃ©e par celle de son bras droit, DÃ©sirÃ© Uwamahoron. C
national pour la dÃ©fense de la dÃ©mocratie â€“ Forces de dÃ©fense de la dÃ©mocratie. (3)Â Action des ChrÃ©tiens pour lâ€
de la torture au Burundi.